

2017

LE  
D  
S  
E

# — QUELLE PLACE POUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

DANS LES MANUELS  
D'ENSEIGNEMENT  
MORAL ET CIVIQUE ?



 île de France

# — SOMMAIRE

INTRODUCTION 5

—  
MÉTHODOLOGIE 6

**1**  
**L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL,  
POLITIQUE ET CITOYEN DES FEMMES:  
UNE REPRÉSENTATION DÉFORMÉE**

12

**2**  
**CONNAISSANCES ET SAVOIR-FAIRE:  
DES EXPERTES SOUS-REPRÉSENTÉES**

24

**3**  
**DROITS DES FEMMES,  
DISCRIMINATIONS ET SEXISME:  
DES APPROCHES INTÉRESSANTES**

34

—  
CONCLUSION 47

—  
CORPUS DES OUVRAGES ÉTUDIÉS 48

—  
BIBLIOGRAPHIE 50

—  
ANNEXES 52

# INTRODUCTION

*La rentrée scolaire 2016/2017 a été marquée par le renouvellement des programmes du collège et par l'arrivée d'une nouvelle matière: l'enseignement moral et civique. Elle est conçue pour remplacer trois dispositifs: l'instruction civique en primaire, l'éducation civique au collège et l'éducation civique, juridique et sociale (ECJS) au lycée. L'enseignement moral et civique bénéficie d'horaires propres, du CP à la terminale, à raison d'une heure par semaine au primaire et de deux heures par mois dans le secondaire.*

L'intitulé même de la matière suscite la curiosité pour qui s'intéresse à l'enseignement des valeurs républicaines, dont l'égalité fait partie. Il s'agit, par cette matière, de travailler sur la « Formation de la personne et du citoyen » du nouveau socle commun, que chaque élève doit avoir acquise à l'issue de sa scolarité obligatoire. Éducation citoyenne, éducation aux médias, développement de l'esprit critique, apprentissage du débat: l'égalité semble avoir toute sa place dans cette nouvelle matière, qui peut jouer un rôle clé dans la constitution et la diffusion d'une culture de l'égalité entre les femmes et les hommes. Les programmes d'EMC abordent ainsi plusieurs dimensions de l'égalité entre les femmes et les hommes.

C'est pour l'ensemble de ces raisons que le Centre Hubertine Auclert a décidé de consacrer une étude à l'analyse des manuels scolaires de cette nouvelle matière. Conformément à la méthodologie utilisée lors des précédentes études, nous avons étudié les représentations sexuées présentes dans les manuels, en les analysant qualitativement et quantitativement. Dans la mesure où l'EMC est le plus souvent proposé dans les manuels d'histoire-géographie, il nous a semblé intéressant de rapprocher cette étude de celle de 2011 qui mettait en exergue la sous-représentation des femmes et la présence de stéréotypes sexistes dans les manuels d'histoire.

En 2017, l'éducation à la citoyenneté des élèves de cycles 4 et 5 propose-t-elle des représentations équilibrées des femmes et des hommes? L'égalité femmes-hommes est-elle enseignée de manière satisfaisante dans les chapitres dédiés? L'égalité entre les femmes et les hommes est-elle transmise aux élèves, au-delà des chapitres s'y consacrant spécifiquement?

Cette étude se propose de répondre à l'ensemble de ces questions et vient clore un cycle de 5 études menées sur les représentations sexuées et sexistes dans les manuels du lycée et de l'élémentaire.

# MÉTHODOLOGIE

7

Bulletin officiel  
de l'éducation  
nationale, *Bulletin  
officiel spécial n°6  
du 25 juin 2015*

## CONSTRUCTION DU CORPUS

Le corpus des manuels étudiés comprend les manuels du nouveau cycle 4 (5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>) et du cycle 5 (lycée). Le programme de lycée reprend les thèmes abordés au collège, de façon approfondie et plus critique et s'adresse à des élèves qui s'approprient à exercer leurs droits politiques. Le corpus se compose des manuels sortis après la réforme des programmes, soit les manuels sortis après juin 2015<sup>1</sup>. Comme pour les études précédentes, les livres des professeurs, les cahiers destinés uniquement aux exercices, les livres uniquement numériques, ainsi que le parascolaire, ont été exclus.

Le corpus se compose ainsi de 25 ouvrages conformes aux nouveaux programmes, 16 manuels de cycle 4 et 9 manuels de cycle 5.

## RÉSUMÉ DE LA GRILLE DE LECTURE CONSTRUITE POUR CETTE ÉTUDE, À PARTIR DES PROGRAMMES

Le bulletin officiel délimite des thèmes, les façons de les aborder, et les principes transversaux. L'égalité femmes-hommes en fait partie. Il est précisé que « *l'enseignement moral et civique porte [...] sur les principes et valeurs nécessaires à la vie commune dans une société démocratique. [...] valeurs de la République acceptées par tous, quelles que soient les convictions, les croyances ou les choix de vie personnels* ». Une telle formulation semble indiquer que l'égalité femmes-hommes aura une place centrale dans cet enseignement. Plus spécifiquement, « *[ces valeurs] supposent une école à la fois exigeante et bienveillante qui favorise l'estime de soi et la confiance en soi des élèves* ». En

lien avec les questions de l'égalité entre les filles et les garçons, cela signifie qu'il est important de proposer à toutes et tous des modèles auxquels chaque élève peut s'identifier, en dehors de tout stéréotype. Toujours selon les principes généraux énoncés dans les programmes, cet enseignement « *veille à éviter toute discrimination et toute dévalorisation entre élèves* ». On peut ainsi s'attendre à ce que les manuels veillent au respect du principe de non-discrimination promu par la République, tout en posant un regard critique sur la situation actuelle. En outre, les programmes demandent « *une attention particulière au travail du langage, dans toutes ses expressions écrites ou orales* » : le travail sur la visibilité du féminin dans la langue française se trouve donc particulièrement justifié par les programmes eux-mêmes.

*En vertu de ces principes transversaux, cette étude propose une observation critique de l'interprétation et l'application des programmes par les auteurs et autrices de manuels scolaires. Ainsi, à partir des directives des programmes de cycle 4 et 5 concernant notre objet, nous avons construit la grille de lecture suivante, redistribuant les questions en trois grands axes :*

/ Un premier groupe de directives porte sur les **discriminations** : il est attendu, au collège, d'étudier les différentes déclarations des droits humains, ainsi que les différentes formes de discriminations – dont les discriminations sexistes et homophobes ; cela implique d'étudier l'égalité et la diversité, dans une perspective historique, biologique, culturelle, géographique, ainsi que le rôle du droit dans la résolution des inégalités et de l'injustice, et finalement l'éducation au respect de la règle. Ces axes – égalité et justice – sont étudiés plus précisément au lycée :

2

Mention trouvée dans un seul manuel.

il s'agit de voir en quoi consiste l'égalité (égalité en droit, égalité des chances, égalité de fait), quelle est la gravité des discriminations en regard des droits des personnes, mais aussi de connaître les textes fondamentaux de lutte contre les discriminations (dont les discriminations sexistes et homophobes).

/ Ces problématiques s'articulent à l'axe relatif à **l'engagement citoyen** : il s'agit de voir comment les principes d'un État démocratique se traduisent en régimes politiques démocratiques, et quelles sont les formes de l'exercice de la citoyenneté dans de tels régimes. Sont expressément cités, parmi d'autres, la conquête progressive des droits, l'évolution des droits des femmes dans l'histoire et dans le monde, l'engagement politique, syndical, associatif, humanitaire. Il s'agit d'en voir les motivations, les modalités et les limites. Ces axes sont approfondis et doublés d'une approche spécifiquement historique au lycée, qui permet de préciser les liens entre la conquête de l'égalité (notamment le droit de vote des femmes et la dépénalisation de l'homosexualité<sup>2</sup>) et la démocratie.

/ Enfin, un troisième groupe de directives permet de centrer les problématiques précédentes sur la personne même de l'élève : comment l'individu peut-il et doit-il coexister avec autrui ? Doivent ainsi être étudiés, notamment, la **connaissance de soi et le respect de l'autre**, en lien avec l'éducation sexuelle, auquel s'ajoute la **connaissance des libertés fondamentales** (comme la liberté de conscience, d'association, d'expression, de la presse) et des droits fondamentaux de la personne, qui peuvent tous deux entrer en tension. Ceci se traduit au lycée par l'étude des atteintes, réelles ou possibles, à

la liberté et la dignité de la personne par certains types d'usages du numérique – ce qui fait écho aux problématiques du cycle 3 relatives au harcèlement –, ainsi que par un questionnement sur la responsabilité individuelle, les principes et les différentes formes de solidarité.

*À travers l'analyse de ces différents points du programme, nous avons étudié la manière dont les discriminations sexistes sont abordées, la manière dont les droits des femmes sont abordés dans leurs différentes dimensions – droits politiques, civils, et droit à disposer de son corps – dans les chapitres sur les libertés et droits de la personne, ainsi que dans les chapitres sur la responsabilité individuelle, le harcèlement, et le numérique ; la participation des femmes au monde professionnel, à la vie citoyenne et politique.*

## RECUEIL DES DONNÉES

Conformément aux études précédentes, nous avons complété l'approche qualitative construite à partir des programmes, par une approche quantitative des représentations sexuées. Nous avons construit neuf variables pour le décompte des documents de chaque manuel du corpus :

/ **Le sexe du sujet étudié** : il est féminin, masculin, ou indéterminé<sup>3</sup>.

/ **S'il est masculin**, on spécifie si l'usage se veut « neutre<sup>4</sup> » ;

3

La catégorie indéterminée comprend aussi les expressions et groupes mixtes, les épiciques, les expressions bisexuées.

4

Il désigne les mots et expressions à forme masculine utilisées pour désigner tous les sexes en dépit de l'existence d'une forme féminine. En ignorant l'existence de ces formes féminines, cet usage invisibilise les femmes et les exclut de certaines fonctions : de ce fait, nous avons coté « *sexe masculin* » les expressions au masculin utilisé comme « *neutre* », puisque celui-ci n'existe pas dans la langue française.

**5**

Elle comprend les groupes où le masculin et le féminin apparaissent en même temps – nous considérons qu'un groupe est mixte lorsque chacun des sexes représentent au minimum 30% de l'effectif total – mais aussi les expressions proposant en même temps le masculin et le féminin.

**6**

C'est-à-dire en utilisant un mot dont la forme ne change pas pour le féminin et le masculin comme « médecin », et par extension les mots qui englobent les deux comme « le peuple ».

**/ S'il est indéterminé**, on spécifie si l'on observe :

- Une forme « mixte »<sup>5</sup>
- Une forme épïcène<sup>6</sup>

**/ On précise également :**

- si la personne est l'auteurice du document
- ou bien si elle y prend la parole à titre de témoin

**/ La nature du document** où le sujet est mentionné : image, infographie (ce qui comprend aussi les tableaux et les frises chronologiques), paratexte, texte, leçon, ou exercice.

**/ Nombre :** s'il s'agit d'un groupe de personnes, d'une personne seule, ou d'une entité non-dénombrable.

**/ Renommée :** le personnage est fictif, anonyme et réel, connu (son nom est décliné et le lecteur ou la lectrice peut l'identifier, même si le personnage n'est pas célèbre) ou enfin célèbre.

**/ Âge :** jeune (mineur) ou adulte (majeur), ou sans âge.

**/ Domaine de prédilection du sujet :** ceci comprend son métier, mais aussi la nature de son activité. Ce domaine peut être non-déterminé, scientifique, politique, artistique, scolaire, économique, médiatique, sportif, juridique, sécuritaire, environnemental et médical, manuel, domestique, religieux, ou enfin ludique.

**/ Sphère dans lesquelles s'inscrit cette activité :** elle peut être domestique (sphère privée, familiale, intime), professionnelle, civique (ce qui permet de distinguer une personnalité politique, d'un-e citoyen-ne), ou non-déterminée (notamment pour les jeunes enfants qui exercent leurs activités très souvent indépendamment de toute sphère d'inscription).

**/ Moralité :** le sujet peut être bon, mauvais, neutre. Il s'agit ici de ne pas projeter nos jugements, mais de noter celui que le manuel invite à adopter à propos du sujet encodé, dans le cadre d'un enseignement qui se dit lui-même moral.

La méthode de décompte adoptée ici permet la production de tableaux croisés afin d'analyser finement les données.

Pour rendre compte des résultats obtenus, nous verrons, dans une première partie comment sont représentées les femmes dans le monde professionnel et dans les sphères politique, citoyenne et médiatique. Nous examinerons ensuite comment les manuels scolaires mobilisent ou non les expertises des femmes ; enfin, nous verrons dans une troisième partie comment les notions d'égalité, de sexisme, de discriminations, de harcèlement sont traitées.

# L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL, POLITIQUE ET CITOYEN DES FEMMES : UNE REPRÉSENTATION DÉFORMÉE

## UN DÉSÉQUILIBRE NUMÉRIQUE GÉNÉRAL ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS LES MANUELS

L'analyse de la répartition des sexes<sup>7</sup> dans l'ensemble des manuels du corpus montre que les occurrences masculines occupent 57 % des 8045 recensées; suivent les indéterminés, à hauteur de 28,4 %, et enfin les occurrences féminines, à 14,6 %. Autrement dit, le sexe féminin est très minoritaire. En se focalisant uniquement sur les personnages déterminés du point de vue du sexe, autrement dit en excluant les personnages indéterminés et les masculins utilisés abusivement comme « neutres », on obtient **une répartition à peine mixte, avec 31,8 % de femmes et 68,2 % d'hommes**, sur un total de 3 695 entrées. Comme lors des études précédentes, le nombre de femmes atteint à peine le seuil de mixité, étant entendu que celle-ci est atteinte quand l'un des deux sexes représente au moins 30 % du total.

Quelles sont les femmes représentées ? Si l'on affine l'analyse, on remarque que la mixité n'est pas atteinte chez les adultes (28,8 % de femmes pour 71,2 % d'hommes) alors que la parité est presque atteinte chez les personnages mineurs, dont 44,8 % sont des filles et 55,2 % des garçons. Ceci correspond à une tendance générale déjà observée dans d'autres études<sup>8</sup> : il semble plus aisé de représenter des filles en situation scolaire, que de montrer des femmes dans la sphère publique en général et dans le monde professionnel en particulier.

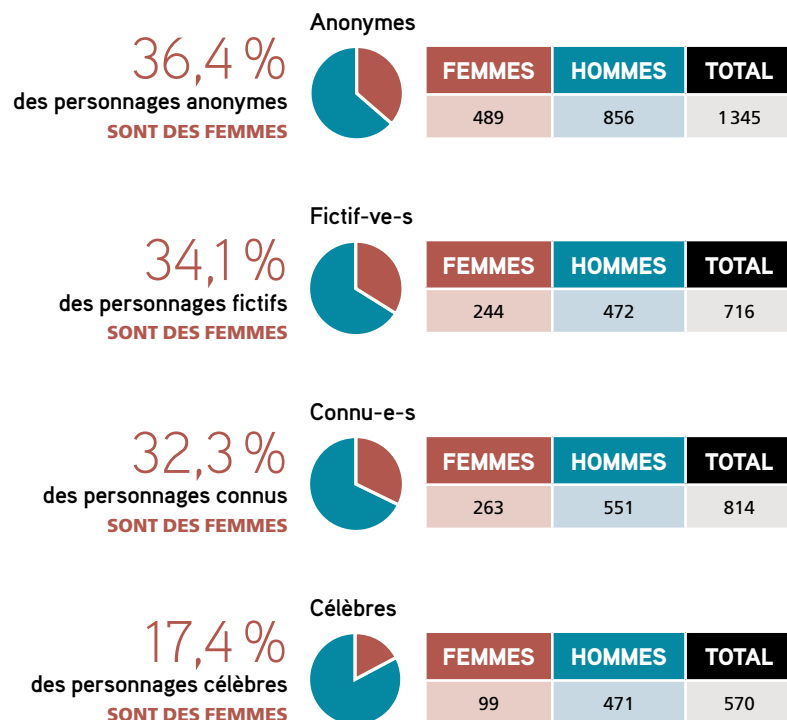
<sup>7</sup> Indéterminés et collectifs mixtes, occurrences féminines et occurrences masculines.

<sup>8</sup> Centre Hubertine Auclert, *Manuels de lecture du CP : Et si on apprenait l'égalité ?*, Paris, 2015.  
C. Brugeilles, S. Cromer, *Analyser les représentations du masculin et du féminin dans les manuels scolaires*, Paris, Les collections du CEPED, 2005.

PLUS LA RENOMMÉE  
DU GROUPE AUGMENTE,  
MOINS IL Y A DE FEMMES  
REPRÉSENTÉES.

Il est aussi intéressant de noter que les femmes et les hommes ne sont pas égaux face à la célébrité : plus la renommée du groupe augmente, moins il y a de femmes représentées. On passe ainsi de 36,4 % de femmes parmi les personnages anonymes à 17,4 % de femmes parmi les personnages célèbres. Cela renforce ainsi la tendance à l'invisibilisation des femmes adultes, que nous avons déjà pu observer dans les précédentes études.

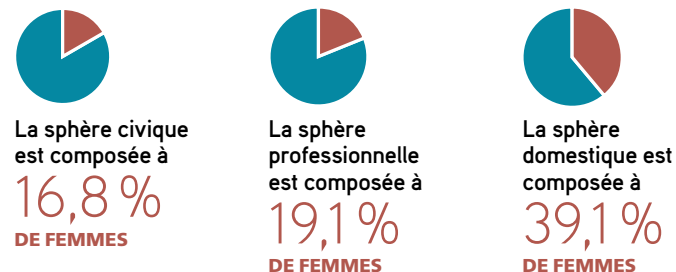
### RÉPARTITION DES PERSONNAGES SEXUÉS SELON LEUR RENOMMÉE



## FEMMES ET HOMMES AU TRAVAIL : INÉGALES REPRÉSENTATIONS

La sphère domestique est celle où les femmes sont les plus représentées, tandis qu'à l'inverse, les sphères civique et professionnelle sont les sphères où les hommes sont les plus représentés.

### RÉPARTITION DES SEXES SELON LES SPHÈRES D'ACTION



**Le sexe masculin est celui du travail :** évoquons ici trois cas emblématiques. En premier lieu, chez quatre éditeurs différents, le travail dans les infographies est représenté par une ou plusieurs silhouettes d'hommes en costume-cravate. L'inverse ne s'est jamais vu, même dans une variante mixte. Sur le même thème, on retrouve dans un manuel<sup>9</sup> de 3<sup>e</sup> une infographie expliquant le financement des droits sociaux : les salariés, directeurs, chômeurs, retraités.

<sup>9</sup>  
A.-M. Hazard-Tourillon & A. Heyman-Doat (dir.), *Histoire-Géographie, EMC 3<sup>e</sup>*, Nathan, 2016.



10

N. Plaza (dir.), *Histoire-Géographie, EMC 5<sup>e</sup>*, Hachette, 2016.

tés, malades, accidentés du travail, médecins et assureurs sont des silhouettes masculines, à l'inverse... des mères, qui bénéficient de ces prestations. Il est difficile de croire à la « neutralité » des silhouettes travailleuses quand le dessinateur a pris soin de dessiner des cheveux longs aux mères et autres bénéficiaires des allocations familiales, bébés féminins compris. Dans cette infographie, les hommes cotisent, les femmes bénéficient. Dans un autre manuel<sup>10</sup>, deux élèves interrogent un élu : faut-il travailler pour avoir le droit de se présenter ? L'élu répond : « *tout citoyen, âgé de 18 ans et plus, peut se présenter : des gens qui travaillent, des chômeurs, des étudiants, des femmes qui restent à la maison...* ». Les personnes actives sont désignées au masculin dit « neutre », tandis que les personnes inactives (« *les femmes qui restent à la maison* ») sont présentées au féminin.

Au-delà de la sphère professionnelle, certains domaines sont au cœur du cours d'EMC : la politique, le maintien de l'ordre et la justice. Il faut y ajouter les médias, qui font eux aussi l'objet de chapitres et cours spécifiques dans les programmes – « *éducation aux médias* » – car ils sont un support d'exercice de droits fondamentaux individuels et politiques.

## LES FEMMES MOINS VISIBLES DANS LE CHAMP POLITIQUE

**L'EMC a une mission importante d'éducation à la citoyenneté.** La politique y occupe de ce fait, une place importante. Elle est un des domaines les plus inégalitaires de ce corpus. Les femmes représentent ainsi 15 % des personnages du champ politique. Les infographies sur le

11

Magnard.

fonctionnement du gouvernement sont toutes au masculin, que ce soit pour les titres, fonctions politiques ou les silhouettes. Les témoignages sont pris en priorité chez des hommes élus et/ou députés, à l'exception d'un éditeur<sup>11</sup> qui fait témoigner un binôme paritaire.

**Cette sous-représentation s'accompagne d'une forme d'invisibilisation des femmes.** Elles sont davantage représentées en tant que citoyennes participant à la vie publique, avec un engagement civique (67 % des femmes représentées dans le champ politique), qu'en tant qu'élue ou professionnelle de la politique (33 %). Pour les hommes, c'est l'inverse, ils sont davantage représentés en tant qu'élus ou professionnels de la politique (60 %), qu'en tant que citoyens (40 %).

**Qui sont les femmes et les hommes représentés dans le champ politique ?** Pour l'analyser, nous avons dressé une liste des occurrences les plus citées. Du côté des personnalités féminines, c'est Marianne qui est la plus citée avec 23 occurrences. Elle l'est cependant moins que François Hollande, qui prend la tête du classement masculin avec 38 occurrences. Il est intéressant de noter que les allégories, représentées par des personnages féminins, accaparent la majorité des occurrences de femmes agissant dans le domaine politique : elles cumulent un total de 31 occurrences, soit environ une occurrence sur cinq. Nous ne pouvons pas qualifier ces allégories de femmes politiques : le principe même de l'allégorie repose sur l'idée que le corps féminin est appropriable à des fins extérieures à lui-même et assignées par une autre personne, une société, une histoire. Autrement dit, les allégories féminines ne sont pas des figures de pouvoir politique. Il apparaît, de plus, qu'elles sont un support privilégié du sexisme. Sur trois illustrations récentes mobilisant la figure de Marianne ou de la Liberté guidant le peuple, on peut voir une Marianne, de Plantu, qui est en fait la seule femme de la foule, passablement étonnée de se retrouver là. On en trouve une autre, qu'Uderzo grime en Bonnemine, personnage bien connu pour son mauvais caractère dans Astérix et Obélix,

LES FEMMES SONT DAVANTAGE REPRÉSENTÉES EN TANT QUE CITOYENNES PARTICIPANT À LA VIE PUBLIQUE, QU'EN TANT QU'ÉLUE OU PROFESSIONNELLE DE LA POLITIQUE

12

É. Aujas et alii,  
*Histoire-Géographie,  
Enseignement moral  
et civique, T<sup>re</sup> Bac Pro*,  
Hachette, 2016.

13

Récemment élue, elle  
n'est cependant pas  
présentée comme une  
femme politique mais  
comme une activiste.

14

N. Plaza (dir.), *Histoire-  
Géographie, EMC 5<sup>e</sup>*,  
Hachette, 2016.

armée de son rouleau à pâtisserie et de son balai, guidant une foule d'hommes. Enfin, une troisième caricature habille une femme d'un bonnet phrygien et d'une très courte robe blanche, de petites chaussures à talons, juchée au sommet d'une chaise, criant de peur à la vue d'une crèche posée au sol<sup>12</sup>. Irréelle, éthérée ou ressort de misogynie, l'allégorie est pourtant le premier personnage féminin dans le domaine politique dans l'ensemble des manuels.

Heureusement, parmi l'ensemble des femmes mentionnées, se trouvent des figures plus variées : Malala Yousafzai apparaît sept fois. Elle est donc la personnalité politique féminine la plus citée du corpus, ce qui est plutôt positif considérant l'âge du public auquel les textes sont adressés : l'identification est plus facile. Suivent Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Marine Le Pen et Simone Veil qui sont citées six fois, puis Hubertine Auclert et Rosa Parks cinq fois et Jeanne d'Arc, Christiane Taubira et Najat Val-laud-Belkacem quatre fois. On remarque premièrement que de nombreuses femmes de cette liste se revendiquent féministes sans que ce soit leur engagement politique principal. Deuxièmement, cette liste, contrairement à la liste masculine, essentiellement composée d'hommes politiques en fonction, se distingue par son éclectisme : figures anciennes et contemporaines, femmes politiques mais aussi militantes, résistantes, d'importance diverse. On retrouve ainsi Aung San Suu Kyi<sup>13</sup>, Rosa Parks ou Hubertine Auclert, avec plusieurs documents de différentes natures qui leur sont consacrés. On peut, ceci dit, regretter quelques maladroresses dans le traitement de ces figures : un chapitre intitulé « je rédige une biographie d'une figure emblématique de l'égalité : Rosa Parks » s'achève sur l'exercice suivant : « rédigez la biographie d'une figure emblématique du combat pour l'égalité : Martin Luther King, Gandhi, l'Abbé Pierre, Nelson Mandela... », liste dans laquelle les femmes sont oubliées.

Il est à noter en outre que les manuels rendent compte de manière inégale des lois sur la parité qui ne sont pas évoquées dans l'ensemble des manuels. Un manuel<sup>14</sup>

propose un exercice (dans le prolongement d'un chapitre en histoire où il est question de Jeanne d'arc) intitulé « Être une femme, être un homme en politique ». La démarche est intéressante car il s'agit de partir de l'histoire, de faire le point sur les évolutions législatives sur les femmes en politique et de faire le lien avec la situation actuelle à l'aide d'un texte sur le sexisme ordinaire en politique, aspects peu traités habituellement.

### L'analyse de l'engagement citoyen des femmes

montre que celui-ci est parfois stéréotypé ou invisibilisé. Par exemple, un manuel choisi d'illustrer une page sur l'importance du vote par une affiche<sup>15</sup> où une jeune fille affirme : « choisir mon look c'est bien, voter c'est mieux ». De même, Plantu illustre le processus législatif en ne dessinant que des hommes à chaque fonction. Lorsqu'une liste de noms de « combattants pour la liberté » comporte 40 % de femmes<sup>16</sup>, les images ne présentent qu'une seule femme sur les huit personnes représentées. Un exemple positif à noter : un manuel<sup>17</sup> propose une double-page sur le rôle des délégué-e-s de classe et met en scène un binôme paritaire et utilise « délégués-ées » sur l'ensemble de la double-page.

Dans les manuels étudiés, les femmes ayant un engagement civique sont davantage représentées dans le bénévolat, le service civique ou les forces de l'ordre.

15

J.-L. Carnat  
(dir.), *Histoire et  
Géographie, EMC,  
1<sup>re</sup> STI2D-STL-  
STD2A*, Nathan,  
2016.

16

F. Chaumard  
(dir.), *Histoire-  
Géographie,  
Enseignement  
moral et civique 4<sup>e</sup>*,  
Belin, 2016.

17

A. Ployé (dir.),  
*Histoire-  
Géographie,  
Enseignement  
moral et civique 5<sup>e</sup>*,  
Magnard, 2016.

**MALALA YOUSAFZAI APPARAÎT  
SEPT FOIS. ELLE EST DONC  
LA PERSONNALITÉ POLITIQUE  
FÉMININE LA PLUS CITÉE  
DU CORPUS.**

## UNE MIXITÉ EN TROMPE L'ŒIL DANS LE DOMAINE DU MAINTIEN DE L'ORDRE

18

Ibidem.

Par maintien de l'ordre, on entend un ensemble de professions variées comme les militaires, les policier-e-s, les gendarmes, mais aussi les pompier-e-s ou la protection civile. On rencontre ainsi Cassandra, « jeune sapeur-pompier », Sergine Descatoire, « pilote d'hélicoptère », Adeline, « réserviste », Catherine, « réserviste et entrepreneuse », ou encore Laetitia, « femme, mère, judoka et sapeur-pompier ». Les affiches évoquant la Journée Défense et Citoyenneté sont toujours paritaires, avec une fille au premier plan. De ce fait, les chapitres sur l'esprit de défense des programmes de 3<sup>e</sup> donnent une impression globale de mixité. Mais cette impression est fortement nuancée dans les chiffres : 13 % de femmes seulement sont présentes dans le domaine du maintien de l'ordre et elles sont trop souvent désignées par des fonctions au masculin. Ainsi, les femmes précédemment mentionnées ne sont pas désignées « sapeuses-pompières », « judokates », ce qui constitue un dernier frein à la légitimation de leur présence dans les forces de l'ordre. Le chiffre écrasant de 87 % d'hommes s'explique moins par le vocabulaire – la plupart des noms sont épiciques, tels « militaires » ou « gendarme » – que par la prédominance de silhouettes ou personnages masculins dans les infographies et dans les photographies des militaires en exercice. Ces photos sont très nombreuses, conformément aux programmes qui prévoient d'aborder la gestion des risques naturels, le plan Vigipirate et la force militaire française dans le monde. Finalement, un manuel<sup>18</sup> pose une question intéressante pour résumer cette représentation inégale : « Femmes et hommes ont-ils à égalité

13% DE FEMMES SEULEMENT  
SONT PRÉSENTES DANS  
LE DOMAINE DU MAINTIEN  
DE L'ORDRE.

leur place dans les métiers de la défense ? », sans toutefois proposer de documents en appui.

À l'inverse, on remarque dans les manuels, une plus forte tendance à la mixité pour illustrer les services civiques : les affiches officielles de l'agence du service civique sont toujours mixtes ou presque et les manuels varient les portraits de façon généralement paritaire. Un manuel<sup>19</sup> propose une infographie chiffrée sur les services civiques, qui montre que 56 % des volontaires sont des femmes.

19

F. Chaumard  
(dir.), *Histoire-  
Géographie,  
Enseignement  
moral et civique 3<sup>e</sup>*,  
Belin, 2016.

## DES REPRÉSENTATIONS PLUS ÉQUILIBRÉES DANS LE DOMAINE DE LA JUSTICE ET DES MÉDIAS

Les médias et la justice se distinguent par une meilleure répartition sexuée des personnages : les femmes sont présentes dans le domaine du droit et de la justice à hauteur de 22 % et dans les médias à hauteur de 31 %. Ce n'est cependant pas pour les mêmes raisons.

Dans le domaine du droit et de la justice, une analyse plus fine montre que c'est le nombre de femmes parmi les jurés des tribunaux qui réduit le déséquilibre. En effet, la composition des différents tribunaux en France et plus généralement des acteurs du droit est au programme. Dans ces chapitres, les femmes ne représentent que 19 % des professionnel-le-s du droit représentés, et 32 % des civils, c'est-à-dire les jurés. Le chiffre de 19 % des professionnel-le-s ne reflète pas la réalité de ce secteur, majoritairement féminin. Ainsi, en 2014, 65 % des élèves de

—  
20

F. Chaumard  
(dir.), *Histoire-  
Géographie,  
Enseignement  
moral et civique 4<sup>e</sup>*,  
Belin, 2016.

L'École de formation du barreau de Paris sont des femmes et les femmes représentent 80 % des diplômés de l'École nationale de la magistrature (mais n'occupent que 30 % des échelons les plus élevés). Au-delà des aspects quantitatifs, nous avons remarqué que les schémas produits par les manuels eux-mêmes sont souvent plus sexistes que les croquis d'audience. Ces derniers présentent beaucoup plus de femmes avocates et présidentes de séance que les infographies des manuels, qui eux ont tendance à distribuer les fonctions de manières caricaturales : le président, les divers avocats, les accusés, les policiers, les huissiers, les journalistes sont des hommes ; les procureurs sont un peu moins souvent des hommes ; un des assesseur-se-s est une femme ; les témoins et victimes sont mixtes ; les jurys sont paritaires ; les greffier-e-s sont souvent des femmes. On note que greffière est régulièrement le seul métier accordée au féminin sur les infographies ou les paratextes, même lorsque des femmes sont représentées en tant qu'avocates ou procureures. Ainsi, malgré des variations d'un manuel à l'autre, le portrait général de la justice reprend une répartition sexuée des métiers très traditionnelle : le chef, la secrétaire, les auxiliaires. On retrouve même, dans certains manuels, des infographies avec uniquement des silhouettes masculines. Dans l'un d'entre eux<sup>20</sup>, un portrait des professionnels de justice confie aux hommes des postes en droit économique (« l'avocat pour une question liée à la famille, au travail, à l'immobilier, la consommation ; le notaire pour des conseils sur les successions, donations, régimes matrimoniaux ; l'huissier pour des problèmes de dettes, saisies, expulsions ») tous dessinés dans des postures valorisantes – actifs, ou dehors, en déplacement –, tandis qu'aux femmes reviennent des fonctions relevant un peu plus du relationnel, du familial, du care (« le délégué du défenseur des droits en cas de discriminations liées à l'âge, au handicap, à l'origine ; le juriste pour les victimes d'agression, violences conjugales ; le conciliateur de justice pour des problèmes de voisinage, de consommation »). Ces femmes sont représentées à l'intérieur, cherchant dans leurs livres, et leur fonction reste au masculin. Ainsi, les

métiers du droit, à l'exception des greffier-e-s et des juges pour enfants, sont pour les manuels scolaires des métiers masculins, en dépit de la réalité actuelle.

La situation est différente dans le domaine des médias. Dans les manuels, les femmes représentent 31 % des personnages relevant du domaine des médias, les auteurs d'articles de presse sont à 39 % des femmes. Quant à la consommation domestique de médias, elle concerne des femmes à 38 %. Les médias sont donc le lieu d'une relative mixité, bien que l'on repère régulièrement un nombre plus important d'hommes dans les postes prestigieux : journalistes célèbres, militants pour la liberté d'expression et de la presse, etc. Il est également intéressant de noter que les exercices portant sur les médias sont rédigés de telle sorte qu'ils puissent concerner chaque élève, filles ou garçons, ce qui est positif.

**Les femmes sont sous-représentées de manière générale dans les manuels d'EMC. Si les personnages en âge scolaire sont représentés de manière quasi-égalitaire, les femmes sont très inégalement présentes dans le monde du travail, ainsi qu'en politique. Si l'un des objectifs de cette nouvelle matière est de valoriser l'engagement citoyen des élèves et de les faire réfléchir à leur futur rôle dans la société, il est problématique de ne pas mettre en pratique une représentation paritaire des femmes et des hommes dans la sphère politique et de représenter une sphère professionnelle majoritairement masculine.**

**Qu'en est-il dans le domaine du savoir ? S'inscrit-on dans la lignée des précédentes études ? Les femmes apparaissent-elles comme d'éternelles apprenantes ou comme porteuses d'un savoir ?**

**LES FEMMES REPRÉSENTENT 31 %  
DES PERSONNAGES RELEVANT  
DU DOMAINE DES MÉDIAS.  
LES MÉDIAS SONT DONC LE LIEU  
D'UNE RELATIVE MIXITÉ.**

# CONNAISSANCES ET SAVOIR-FAIRE : DES EXPERTES SOUS- REPRÉSENTÉES

*Les manuels mettent en scène des élèves,  
des enseignant-e-s et utilisent comme ressources  
pédagogiques, des œuvres d'artistes,  
des travaux de chercheurs et de chercheuses.*

## UNE ÉCOLE MIXTE RELATIVEMENT BIEN REPRÉSENTÉE

Les manuels sont des outils pédagogiques qui transmettent des connaissances, des savoir-faire et des valeurs aux élèves. Ces derniers et dernières sont donc massivement représenté-e-s dans les manuels. Filles et garçons sont répartis selon des rôles équivalents la plupart du temps, ce qui est très positif. Par exemple, une fille va prendre le rôle de présidente de débat tandis qu'un garçon sera secrétaire, puis l'inverse. De la même façon, très peu d'illustrations stéréotypées ont été relevées. En outre, nous avons remarqué que les illustrations d'élèves produites spécialement pour le manuel sont beaucoup mieux équilibrées que les illustrations prises dans des documents extérieurs – en particulier de nombreux dessins de presse où seul un élève sur trois est une fille.

Étant donné que l'un des objectifs des programmes d'EMC est de transmettre un certain nombre de valeurs morales (engagement bénévole, politique, citoyen, médiation entre élèves) et d'en réprimer d'autres (racisme, sexisme, vol, délits, tricherie...), il était intéressant d'analyser les personnages utilisés pour mettre en scène ces valeurs parmi les élèves. Les manuels mettent en scène des situations où l'élève est censé déterminer qui se conduit mal, qui se conduit bien, et propose des modèles à suivre

- 21

Cf. les travaux de Nicole Mosconi sur le double standard

- 22

Les mentions au masculin dit « neutre » et les mentions de sexe indéterminé ont été retirées.

ou non, c'est pourquoi nous avons coté la moralité des personnages. Les jeunes dont la moralité est qualifiée sont au nombre de 126, également répartis entre filles et garçons. Nous observons que les filles sont surreprésentées parmi les enfants à moralité « bonne » (61 %) et les garçons le sont parmi les enfants à moralité « mauvaise » (59 %), écart qui tend à se creuser chez les adultes. Ces tendances reflètent des représentations traditionnelles des filles et des garçons, notamment en contexte scolaire : les filles sont vues comme respectueuses de l'institution scolaire et des règles en général, alors que les garçons sont perçus comme plus turbulents et davantage en opposition avec l'institution scolaire<sup>21</sup>.

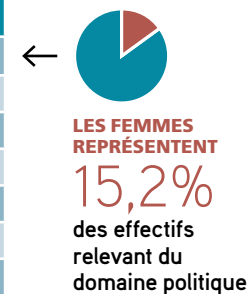
Dernier aspect relatif à la sphère scolaire, si les filles représentent 43% des élèves et les femmes 41% des adultes<sup>22</sup> de la sphère scolaire, cette représentation relativement équilibrée est parfois nuancée par une répartition traditionnellement sexuée des métiers chez les personnes adultes. Par exemple, certains manuels, dans une série de noms de professions de l'éducation, ne proposent l'usage féminin des noms de métier, que lorsqu'il s'agit du métier de professeure documentaliste ou d'une auxiliaire d'éducation.

**LES FILLES SONT VUES COMME RESPECTUEUSES DE L'INSTITUTION SCOLAIRE ET DES RÈGLES EN GÉNÉRAL, ALORS QUE LES GARÇONS SONT PERÇUS COMME PLUS TURBULENTS ET DAVANTAGE EN OPPOSITION AVEC L'INSTITUTION SCOLAIRE**

## DES EXPERTES ENCORE SOUS-REPRÉSENTÉES ET UNE CERTAINE INVISIBILITÉ DES FEMMES CÉLÈBRES

### RÉPARTITION DES SEXES DANS LES DIFFÉRENTS DOMAINES REPRÉSENTÉS DANS LES MANUELS D'EMC

DOMAINE D'ACTION	FEMMES	HOMMES
POLITIQUE	15,2%	84,8%
DROIT	22,3%	77,7%
MÉDIAS	31,5%	68,5%
MAINTIEN DE L'ORDRE	13,1%	86,9%
SCOLAIRE	25,9%	74,1%
ARTS ET LETTRES	18,9%	81,1%
ÉCONOMIE	18,8%	81,2%
RELIGION	15,6%	84,4%
ENVIRONNEMENT & SANTÉ	36,9%	63,1%
SCIENCES & SAVOIRS	22,1%	77,9%
TÂCHES MÉNAGÈRES	59,4%	40,6%
TRAVAUX MANUELS	17,3%	82,7%
LUDIQUE	32,1%	67,9%
SPORT	15,5%	84,5%
SANS SPÉCIALITÉ	15,4%	84,6%
<b>TOUS</b>	<b>20,4 %</b>	<b>79,6 %</b>



23

N. Plaza (dir.),  
*Histoire-Géographie*,  
 EMC 4<sup>e</sup>, Hachette,  
 2016

**LES MANUELS S'INSCRIVENT  
 DANS UNE RÉPARTITION  
 TRADITIONNELLE DES ACTIVITÉS  
 SELON LE SEXE : AUX HOMMES  
 LES FONCTIONS ASSOCIÉES AU  
 POUVOIR, AUX FEMMES CELLES  
 ASSOCIÉES AU SOIN**

**La répartition des effectifs dans les différentes sphères professionnelle, publique et domestique, est très sexuée.** Un tableau général traduit la répartition traditionnelle qui participe et entretient une hiérarchisation des compétences. Les effectifs pris en compte incluent les masculins dits « neutres », tant le genre du nom d'un métier oriente la vision qui en est délivrée.

Nous pouvons dresser plusieurs constats simples à partir de ce tableau : d'une part, il n'y a qu'un seul domaine dans lequel les hommes ne sont pas majoritaires – les tâches ménagères. Seuls quelques domaines sont mixtes, c'est-à-dire avec au moins 30 % d'effectifs chez les deux sexes : les médias, l'environnement et la santé, les tâches ménagères et le ludique. Autrement dit, les manuels s'inscrivent dans une répartition traditionnelle des activités selon le sexe : aux hommes les fonctions associées au pouvoir, aux femmes celles associées au soin. Le nombre relativement important de femmes dans le domaine « environnement santé » s'explique en partie par le fait que ce secteur comprend aussi les infirmier-e-s, les aidant-e-s ou les bénévoles en écologie, soit des domaines plutôt féminisés, à côté de postes plus prestigieux et masculins de médecins, cadres de mouvements écologistes, urgentistes.

**Les précédentes études avaient montré des déséquilibres encore plus importants dans le domaine des sciences et des savoirs.** On note dans ce corpus, une certaine attention pour inclure des femmes scientifiques, avec des dossiers sur Marie Curie, des mentions d'Elizabeth de Bohême. Nous avons aussi repéré un dossier intéressant sur les femmes et la science intitulé « *Comment encourager la mixité dans la recherche scientifique ?* »<sup>23</sup>, présentant une infographie qui montre que s'il y a parité (voire majorité féminine) dans les proportions de femmes et d'hommes titulaires de licences et de doctorats, le nombre de femmes chercheuses n'est que de 26 %. Il comporte également un document consacré à Aude Bernheim et Flora Vincent, deux docteurs en biologie qui cherchent à promouvoir

la mixité en sciences via leur association ; enfin, plusieurs documents sont consacrés à Marie Curie, dont une biographie, qui la présente en tant que « *Chimiste, elle a travaillé avec son mari Pierre Curie sur le radium et a découvert la radioactivité. Elle a reçu les prix Nobel de chimie et de physique* ». Une critique néanmoins concernant la légende de la photographie qui la présente comme « *la première femme scientifique française* ». Pourtant, Marie Curie est loin d'être la première : on peut remonter à Jeanne Villepreux-Power, biologiste inventrice de l'aquarium et précurseur de l'aquariologie et des stations de biologie marine, ou bien Sophie Germain, admise à l'académie des sciences pour ses travaux sur l'élasticité des corps, ou encore Émilie du Châtelet, physicienne ayant empiriquement prouvé plusieurs théorèmes physiques, et dont la traduction des Principes Mathématiques de Newton fait encore autorité aujourd'hui. En précisant ceci, il ne s'agit pas de dévaloriser Marie Curie, mais de la resituer dans la longue lignée de femmes de science trop longtemps oubliées.

**Nous avons également dressé la liste des femmes, non politiques, qui apparaissent deux fois ou plus dans les manuels étudiés.** C'est une liste très éclectique où, contrairement aux hommes, le nombre de mentions n'a pas de cohérence avec le degré de célébrité et d'importance du personnage. Les deux femmes les plus citées sont une pédopsychiatre, Marie Rose Moro, et une juge pour enfants, Nadine Regereau-Lenier (8 occurrences), citées de nombreuses fois dans divers manuels d'un même éditeur pour introduire les thèmes sur la sensibilité et sur la justice. Viennent ensuite des femmes comme Marie Curie, Marjane Satrapi, Simone de Beauvoir ou Emma Watson, mais aussi, au même niveau, Cassandra (la jeune sapeuse-pomprière), Sadako Sasaki (une japonaise de 12 ans décédée des suites d'une leucémie due à la bombe atomique d'Hiroshima, célèbre pour ses grues en papier, devenues désormais un symbole de paix), ou encore Thémis (déesse de la justice). Citées moins souvent, on trouve des femmes célèbres

**LA LISTE DES FEMMES NON POLITIQUES EST TRÈS ÉCLECTIQUE. CONTRAIREMENT AUX HOMMES, LE NOMBRE DE MENTIONS N'A PAS DE COHÉRENCE AVEC LE DEGRÉ DE CÉLÉBRITÉ ET D'IMPORTANCE DU PERSONNAGE**

comme la Vierge Marie, Christine and the Queens, Irène Joliot-Curie, mais aussi des anonymes citées plusieurs fois dans un manuel. L'éclectisme s'accroît dans la liste des femmes connues ou célèbres, mentionnées une seule fois, qui peut aller de Anne Frank à Barbie, en passant par Bonnemine ou Marie-Aude Murail. Toutes n'ont pas le même impact, selon qu'elles sont montrées en photos (l'équipe féminine de Handball), saisies par hasard (telle Elizabeth de Bohême qui n'apparaît que dans le titre de textes), ou présentes au détour d'un texte en tant que faire-valoir d'un homme (telles Katharine Hepburn ou Marilyn Monroe, citées car Romain Gary les a côtoyées à Hollywood). Cet éclectisme et cette variété des représentations renforcent l'invisibilité des femmes célèbres, savantes, artistes, qui se retrouvent ainsi représentées au même niveau que des personnages plus anecdotiques.

## DES USAGES STÉRÉOTYPÉS DU NUMÉRIQUE

**L'éducation au numérique occupe une place importante dans les programmes d'EMC:** une partie de la question est traitée dans l'éducation aux médias où il s'agit notamment de distinguer une rumeur d'une information. Les autres aspects concernent les relations entre les adolescent-e-s et le numérique en tant que nouveau canal d'expression interpersonnelle. Notre analyse des manuels révèle des représentations stéréotypées de femmes et de filles, possédant moins de savoir-faire technique et technologique.

Nous avons remarqué, au fil des manuels, que les femmes plus souvent que les hommes, sont régulièrement

présentées comme de mauvaises utilisatrices de réseaux. Nina, seule fille de la double-page qu'un manuel consacre à l'identité numérique<sup>24</sup>, filme son quotidien et est présentée comme inconsciente des risques qu'elle prend. Un autre manuel choisit aussi une fille pour illustrer une mauvaise gestion de l'identité numérique<sup>25</sup>: un profil Facebook d'une certaine « Sandra de Stroy », 15 ans, légendé « *je déteste tout et chacun et en particulier Noël* », et a choisi une photo d'elle cadrée aux épaules, tirant la langue, habillée en mère-noël, le haut de son visage caché par le bonnet. La question de l'exercice associé est « *Pourquoi le profil de Sandra peut-il être gênant si elle veut trouver un emploi d'été ou un stage ?* ». Enfin, pour illustrer la cyberdépendance, une affiche transcrivant un échange de SMS entre filles<sup>26</sup> (elles programment un rendez-vous via Facebook, et l'une espère que tel garçon sera connecté) et sur-titrée « *Réveille-toi, tes amis sont dans la vraie vie !* », comme si les personnes qui discutaient n'existaient pas, et comme si cette forme de sociabilité – très investie par les filles<sup>27</sup> – était honteuse. Autre exemple, dans une illustration<sup>28</sup>, deux filles sont affalées sur un canapé, des tasses « pouce bleu »<sup>29</sup> à la main pour l'une, un téléphone dans la main d'une autre; cette dernière dit, en quatre bulles: « *Non mais attends // Jamais de chez jamais je parlerai de ma vie privée sur les réseaux sociaux // j'suis pas folle // j'ai mon blog pour ça* ». L'autre répond « *c'est clair* ». L'exercice invite à expliquer pourquoi « *les propos de la jeune femme sont complètement contradictoires* ».

**Les filles sont aussi plus souvent montrées comme étant malveillantes sur les réseaux.** Dans ce même manuel, on trouve une illustration de deux filles qui se disputent à coup de divulgation de secrets et moqueries publiques interposées: « *Puisque c'est ça, je vais dire que Caro est sortie avec Ryan à cette soirée, même si ça devait rester secret !* », sans qu'il y ait de question sur la proportion de cette réponse à la « blague » simple de sa copine. Ce que le manuel scénarise comme un « crépage de chignon » se déroule sous les yeux d'une troisième camarade de classe qui n'intervient pas. Dans un autre manuel<sup>30</sup>, une certaine

– **24**  
N. Plaza (dir.), *Histoire-Géographie, EMC 5<sup>e</sup>*, Hachette, 2016

– **25**  
F. Bélis (dir.), *Histoire-Géographie, Enseignement moral et civique 5<sup>e</sup>*, Bordas, 2016

– **26**  
N. Plaza (dir.), *Histoire-Géographie, EMC 4<sup>e</sup>*, Hachette, 2016

– **27**  
Comme indiqué dans le livret *Le numérique c'est pour les garçons et les filles* du Centre Hubertine Auclert, la majorité des jeunes utilisateurs de réseaux sociaux sont des filles, ce qui correspond aux attentes sociales envers les femmes, qui se doivent d'entretenir leurs relations interpersonnelles.

– **28**  
F. Chaumard (dir.), *Histoire-Géographie, Enseignement moral et civique 4<sup>e</sup>*, Belin, 2016.

– **29**  
Un des symboles de Facebook.

– **30**  
F. Bélis (dir.), *Histoire-Géographie, Enseignement moral et civique 5<sup>e</sup>*, Bordas, 2016



31

Commission  
Nationale  
Informatique et  
Libertés

Assya, 12 ans, se venge d'une amie en piratant son compte Facebook et d'autres comptes (car la dite amie a le même mot de passe pour tous ses outils) pour y diffuser des secrets. Elle dit vite regretter après y avoir réfléchi, voyant l'ampleur que cela prend.

Ces représentations des usages des réseaux sociaux cantonnent les filles aux figures de « harpie », de la mauvaise utilisatrice – qui ne se protège pas, et de victime. Les garçons au contraire sont davantage montrés comme de bons utilisateurs, méfiants, piégés malgré leurs précautions et rarement harceleurs. De fait, lorsque les manuels recommandent de se protéger sur internet, les manuels proposent toujours une infographie ou une illustration mettant en scène un garçon.

**LES REPRÉSENTATIONS DES USAGES DES RÉSEAUX SOCIAUX CANTONNENT LES FILLES AUX FIGURES DE LA MAUVAISE UTILISATRICE, DE VICTIME.**

Ces différentes observations peuvent être résumées par l'analyse d'une campagne d'information de la CNIL<sup>31</sup> qui est reprise dans plusieurs manuels: *les 10 conseils de la CNIL pour rester Net sur le Web* mettent en scène dix situations impliquant des individus dessinés en patates. On y trouve une situation de harcèlement : une fille avance d'un air mécontent (ou sur le point de pleurer ?), repliée sur elle-même, se cachant dans son manteau, tandis qu'une autre fille soutenue par deux camarades brandit une photo probablement humiliante de la victime sur son téléphone, en la montrant du doigt et en se moquant d'elle. Or, la légende ne proscriit nullement le harcèlement ou la diffusion illégale de telles images, mais affirme : « *Ne publie pas de photos gênantes de tes amis ou de toi-même car leur diffusion est incontrôlable* ». En outre, pour illustrer « *Fais le ménage dans tes historiques !* », la CNIL choisit de présenter une fille lavant son matériel informatique dans une baignoire, l'air béat, la langue pendant sur le côté.

**Utilisatrices régulières des réseaux sociaux comme leurs homologues masculins, les filles sont davantage représentées comme étant incompetentes et irréflechies dans leur utilisation du numérique. Il serait plus intéressant de valoriser les usages numériques responsables des garçons comme des filles, de responsabiliser et condamner les agresseurs et les agresseuses et de bannir les stéréotypes qui contribuent à perpétuer des représentations diabolisantes du numérique. Représenter filles et garçons de manière équilibrée et non-stéréotypée dans le champ du numérique permettrait ainsi de répondre également à l'objectif de mixité des métiers, qui dans ce secteur de haute technologie, est loin d'être une réalité.**

# DROITS DES FEMMES, DISCRIMINATIONS ET SEXISME : DES APPROCHES INTÉRESSANTES

*Les programmes d'EMC prévoient l'étude du principe d'égalité et des discriminations, dans leurs dimensions politiques, voire philosophiques, mais aussi juridiques et sociétales.*

## UNE PRÉSENTATION SATISFAISANTE DE LA CONQUÊTE ET DE L'EXERCICE DES DROITS DES FEMMES

L'étude menée sur les manuels d'Histoire avait montré que l'histoire des droits des femmes n'étaient pas représentées de manière très satisfaisante : l'acquisition des droits était souvent invisibilisée ou présentée de manière linéaire et les droits des femmes n'étaient pas systématiquement décrits en termes de conquêtes, sans rendre compte de toute la complexité historique.

**Qu'en est-il dans les manuels d'EMC? Premier point positif :** aucun manuel n'omet désormais de distinguer le suffrage « universel masculin » du suffrage universel et nombreux sont ceux qui, conformément aux programmes, parlent d'une obtention et non d'une concession de ce droit – deux seulement parlent de droit « accordé aux femmes »<sup>32</sup>. Ainsi, dans la rubrique *J'agis – Culture de l'engagement*, d'un manuel<sup>33</sup> de 3<sup>e</sup>, il est proposé de réaliser une séquence radio sur le suffrage universel, qui traite pour partie du droit de vote des femmes et ce de façon satisfaisante. Autre point positif : certaines frises chronologiques générales reprennent la date du droit de vote des femmes, parfois celle du droit à l'IVG ou la date de l'obligation de parité dans les listes électorales<sup>34</sup>.

–  
**32**  
A. Ployé (dir.), *Histoire-Géographie, Enseignement moral et civique 5<sup>e</sup>*, Magnard, 2016.  
A. Couderc (dir.), *Histoire-Géographie, Enseignement moral et civique, 2<sup>nd</sup> Bac Pro*, Foucher, 2016.

–  
**33**  
F. Chaumard (dir.), *Histoire-Géographie, Enseignement moral et civique 3<sup>e</sup>*, Belin, 2016.

–  
**34**  
Par exemple, F. Chaumard (dir.), *Histoire-Géographie, Enseignement moral et civique 4<sup>e</sup>*, Belin, 2016.

—  
35

A.-M. Hazard-Tourillon & A. Heyman-Doat (dir.), *Histoire-Géographie, EMC 4<sup>e</sup>*, Nathan, 2016.

—  
36

À ce sujet, il convient de noter que la question du droit de vote des femmes est très souvent traitée de façon approfondie dans les pages d'histoire.

Autre exemple intéressant, un manuel<sup>35</sup> propose un exercice où il s'agit de démontrer que la République Française n'est pas démocratique lorsqu'elle nomme des femmes à des postes de secrétaires d'État alors même que leur droit de vote n'est pas acquis (dans le gouvernement du Front populaire); ce même manuel propose un dossier sur l'action d'Hubertine Auclert<sup>36</sup>. Il s'agit d'une double-page «*Elle s'est engagée*» qui présente «*Hubertine Auclert et son combat pour le droit de vote des femmes*». Les documents présentés sont variés et intéressants : des textes écrits par Hubertine Auclert, une illustration du *Petit journal* sur les actions spectaculaires des féministes, le lien vers une vidéo sur le vote des femmes en 1944 et le lien avec les aspects actuels de ses combats avec une affiche produite par le Centre Hubertine Auclert et quelques éléments de présentation de ses activités. Enfin l'exercice propose la consigne suivante : «*Je fais le portrait d'une féministe, Hubertine Auclert*». Dans ce même manuel, un exercice propose de travailler sur les caractéristiques d'un Etat démocratique à travers l'exemple de l'acquisition des droits politiques des femmes, avec notamment la présentation des trois femmes qui entrent au gouvernement en 1936 : Suzanne Lacore, Cécile Brunschvicg et Irène Joliot-Curie. C'est toujours chez cet éditeur que Simone Veil luttant pour le droit à l'IVG est choisie pour illustrer pleine-page l'idée selon laquelle «*la République française est devenue une démocratie grâce au combat des femmes et des hommes pour leurs droits*». Ainsi, lorsque la place nécessaire des femmes et de leurs droits dans la démocratisation de la République française est restituée, cela est fait de façon satisfaisante.

**Quelques manuels proposent également des dossiers globaux et transversaux sur les droits des femmes et sur leur défense.** Plusieurs éditeurs mentionnent la campagne *HeForShe*, portée par la figure jeune et populaire d'Emma Watson, expliquant que les droits des femmes ne sont pas des acquis, que ce soit politiquement, économiquement ou individuellement, quelle que soit l'aire géographique où l'on vit. Sur ce thème des actions

et de l'engagement, un manuel<sup>37</sup> consacre, par exemple, un document à la journée de la jupe organisée par des adolescents rennais – des garçons.

**La question des droits des femmes est également parfois abordée à travers le prisme du droit à disposer de son corps.**

Un manuel traite effectivement la question de l'éducation affective et sexuelle<sup>38</sup> et ce de façon positive et non anxiogène. On retrouve sur cette double page deux photos mettant en scène un couple hétérosexuel et un couple homosexuel. Les personnages sont des lycéennes et des lycéens. On trouve également un document sur le planning familial, un «*coin philo*» très bien fait revenant sur la différence entre sexe, genre, et sexualité – notamment avec cette question, «*pourquoi est-il important de ne pas identifier un sexe à un type de sexualité déterminée ?*». Ce «*coin philo*», en regard des documents, montre les risques d'homophobie inhérents à une naturalisation et essentialisation de la sexualité. Parmi les conclusions du chapitre, on retrouve l'idée que «*tous les adolescents sont respectables*», et que «*les relations affectives et amoureuses nécessitent de bien se connaître*».

—  
37

N. Plaza (dir.), *Histoire-Géographie, EMC 3<sup>e</sup>*, Hachette, 2016

—  
38

J. Hubac (dir.), *Histoire-Géographie, EMC 4<sup>e</sup>*, Hatier, 2016

«**POURQUOI EST-IL IMPORTANT DE NE PAS IDENTIFIER UN SEXE À UN TYPE DE SEXUALITÉ DÉTERMINÉE ?**»

# ÉGALITÉ, SEXISME ET DISCRIMINATION : DES APPROCHES INTÉRESSANTES MALGRÉ DES DÉFINITIONS INCOMPLÈTES

- 39

A. Couderc (dir.), *Histoire-Géographie, Enseignement moral et civique, 2<sup>nd</sup>e Bac Pro*, Foucher, 2016.

**Le thème *Égalité et discriminations* est central dans les programmes d'EMC.** La notion d'égalité est abordée dans différentes dimensions permettant de traiter de multiples formes d'inégalités : inégalités entre les femmes et les hommes, inégalités sociales, inégalités au regard des origines ou de la couleur de peau notamment. Les multiples critères de discrimination sont abordés et de nombreux exemples sont utilisés. De manière plus précise, il ressort de l'étude que les pages consacrées à l'égalité et aux inégalités femmes-hommes, au sexisme, aux discriminations fondées sur le sexe sont intéressantes et bien construites ce qui est très positif. Nous avons analysé plusieurs dossiers thématiques, exercices, double-pages, qui sont globalement de très bonne qualité. Il convient donc de rendre compte de ces analyses.

Un manuel propose une double-page « *Proposer un débat* » autour de la question « *Dans quels domaines doit-on améliorer l'égalité femmes-hommes ?* »<sup>39</sup>. Il est intéressant de constater que la question n'est pas de débattre de l'égalité elle-même, de savoir si oui ou non l'égalité est un fait, mais bien de partir de l'idée qu'il reste des inégalités et d'analyser dans quels domaines il faudrait travailler davantage. En outre, les documents utilisés sont variés et intéressants tant les supports utilisés : des affiches d'asso-

ciations féministes, infographie juridique, diagrammes ; que les thématiques traitées : inégalités salariales, travail domestique, dernières évolutions législatives sur l'égalité professionnelle, absence de parité dans les assemblées. La démarche de l'exercice est elle aussi intéressante. Les élèves doivent par exemple analyser, pour préparer le débat, les différents moyens d'actions utilisés pour réduire les inégalités. À noter enfin l'usage de « égalité femmes-hommes » et non de « égalité hommes-femmes », en respectant l'ordre alphabétique.

Un autre manuel pose la question de l'orientation scolaire au prisme du genre<sup>40</sup>, à travers une double-page « *L'égalité filles-garçons face à l'orientation* », qui pose la question suivante : « *Filles et garçons sont-ils égaux dans le choix de leur futur métier ?* ». La double-page est très complète avec des photos et portraits de jeunes gens exerçant ou voulant exercer un métier non traditionnellement genré, un texte sur les stéréotypes qui peuvent jouer sur le choix d'un métier, une affiche de l'ONISEP et un texte qui fait également référence à la féminisation des noms de métiers. Dans un autre manuel, il est proposé de comparer les types de contrats décrochés par les femmes et les hommes au sortir d'une même promotion d'étudiants, montrant que les hommes décrochent plus de CDI que les femmes<sup>41</sup>. Cette double-page est particulièrement intéressante car elle propose à la fois de nombreux aspects juridiques, mais aussi des données sur les inégalités salariales et fait référence à une étude sur les stéréotypes à l'œuvre dans les processus de recrutement.

Autre exemple intéressant, un dossier<sup>42</sup> « *S'engager pour l'égalité hommes-femmes* », dont la variété des documents permet d'aborder la question des évolutions juridiques, des inégalités de répartition des tâches ménagères, les écarts de salaire, des garçons et des filles ayant des loisirs non-traditionnellement genrés : un garçon qui fait de la danse, un autre qui coud, une fille qui fait du rugby, une autre qui répare une voiture. En bas de page, un jeu de rôle propose de préparer une intervention pour dénoncer la non-participation des filles au tournoi de foot-

- 40

A.-M. Hazard-Tourillon & A. Heyman-Doat (dir.), *Histoire-Géographie, EMC 5<sup>e</sup>*, Nathan, 2016.

- 41

A. Couderc (dir.), *Histoire-Géographie, Enseignement moral et civique, 2<sup>nd</sup>e Bac Pro*, Foucher, 2016

- 42

F. Bélis (dir.), *Histoire-Géographie, Enseignement moral et civique 5<sup>e</sup>*, Bordas, 2016.

UN GARÇON QUI FAIT DE LA DANSE, UN AUTRE QUI COUD, UNE FILLE QUI FAIT DU RUGBY, UNE AUTRE QUI RÉPARE UNE VOITURE...

— 43

F. Chaumard (dir.), *Histoire-Géographie, Enseignement moral et civique 3<sup>e</sup>*, Belin, 2016.

— 44

F. Chaumard (dir.), *Histoire-Géographie, Enseignement moral et civique 5<sup>e</sup>*, Belin, 2016.

— 45

A. Ployé (dir.), *Histoire-Géographie, Enseignement moral et civique 5<sup>e</sup>*, Magnard, 2016.

« LES DIFFÉRENCES ENTRE FILLES ET GARÇONS EMPÊCHENT-ELLES D'ÊTRE ÉGAUX ? »

ball du collège. Deux bémols : les diagrammes reprennent les couleurs stéréotypées du bleu et rose respectivement pour les hommes et pour les femmes et la consigne du jeu de rôle est uniquement au masculin.

Encore dans une perspective d'action, un manuel<sup>43</sup> présente une activité « Je mène une campagne contre le sexisme » dans ses pages *J'agis – Culture de l'engagement*. Il s'agit d'identifier le sexisme quotidien à travers les résultats d'un baromètre d'opinion et à l'aide de publicités sexistes. Puis de choisir le type de campagne que l'on souhaite organiser : bousculer les préjugés, dénoncer par l'humour ou avoir recours à des témoignages. En guise de prolongement, il est proposé aux élèves de faire témoigner des professionnel-le-s ayant choisi des métiers non-traditionnellement sexués lors du forum des métiers de l'établissement. Une remarque : le témoignage d'un homme exerçant le métier de sage-femme et la question d'exercice qui lui est associée, met l'accent sur ce que peut apporter un homme dans un métier traditionnellement féminin, de façon assez essentialiste puisqu'on souligne qu'il apporte forcément quelque chose de différent. Le même éditeur propose dans le manuel<sup>44</sup> à l'attention des 5<sup>e</sup>, le même type de double-page, dans la rubrique « *Je débats – Culture du jugement* », intitulée : « *Comment peut-on résister face aux préjugés qui entretiennent l'idée d'une inégalité entre les femmes et les hommes ?* ». À l'aide de documents sur les inégalités dans le partage des tâches domestiques, d'une publicité sexiste, d'un article de presse sur l'impact des stéréotypes, il s'agit pour les élèves de dresser la liste des inégalités qui persistent entre hommes et femmes et d'expliquer comment ces préjugés se transmettent. L'activité se conclue sur un jeu de rôle où l'on doit imaginer le dialogue dans un couple au sujet du partage des tâches domestiques.

Toujours dans l'objectif de mettre en place un débat en classe, un manuel<sup>45</sup> propose le thème « *Les différences entre filles et garçons empêchent-elles d'être égaux ?* ». Les documents variés fournis et les questions d'exploitation

donnent au débat une portée quasi-philosophique, tout en permettant aux élèves de fourbir leur argumentation et de lutter contre les idées reçues, ce qui est extrêmement positif.

**Les manuels proposent en outre, un certain nombre de définitions des notions de sexisme, de discrimination, de stéréotypes**, conformément au contenu des programmes. Ces définitions sont de qualités variables, parfois au sein d'un même éditeur. Ce qu'on peut relever dans la majorité des définitions proposées, c'est l'atténuation des dimensions structurelles, systémiques de ces notions.

Le sexisme est par exemple le fait de « *croire que les femmes et les hommes ne sont pas égaux* », ou une « *discrimination envers un sexe* ». Il est intéressant de comparer ces définitions à celles du racisme, mot qui a servi de modèle pour créer celui de « sexisme ». Celui-ci est plus facilement dépeint comme une attitude en plus d'une croyance, et n'omet pas la notion de hiérarchisation – mais comme pour le sexisme, les dimensions sociologiques, économiques, historiques sont ignorées. Les définitions de stéréotypes sont relativement floues et se penchent trop peu sur les conséquences et les effets de ce qu'elles décrivent, ce qui revient là aussi à gommer les aspects structurels. Il serait donc intéressant de faire le lien entre les définitions en mettant notamment en exergue les liens entre sexisme et discriminations ou entre stéréotypes et discriminations. C'est ce que propose un des manuels, par le choix de l'affiche « *Stereotype This !* »<sup>46</sup> pour introduire le cours sur les discriminations, montrant une petite fille qui déchire avec enthousiasme son justaucorps de danseuse pour découvrir un t-shirt Superman, légendée par un message expliquant que la discrimination bride le potentiel. Autre exemple intéressant, un manuel<sup>47</sup> propose une double-page intitulée « *Être une fille, être un garçon* » avec des documents riches et variés : un texte littéraire sur les stéréotypes associés aux princesses, un extrait du *Deuxième sexe* de Simone de Beauvoir, l'affiche du film *Billy Elliot* et son synopsis, la photo d'une pompière (la légende de la photo pourrait

— 46

A.-M. Hazard-Tourillon & A. Heyman-Doat (dir.), *Histoire-Géographie, EMC 5<sup>e</sup>*, Nathan, 2016.

— 47

N. Plaza (dir.), *Histoire-Géographie, EMC 5<sup>e</sup>*, Hachette, 2016.

être améliorée), un article d'un psychiatre sur les conduites à risques des garçons. Parmi les activités proposées en bas de page, il s'agit de participer à un débat autour des questions suivantes : « *Faut-il changer l'image que la société a des filles et des garçons pour permettre à chacun de faire ce qu'il a envie ? Comment le faire ?* ».

Afin de faire le lien entre les notions et ainsi mieux faire comprendre les dimensions systémiques des inégalités, nous proposons les définitions suivantes :

**/ Sexisme :** Ensemble d'attitudes discriminatoires fondées sur le sexe. Ce traitement différencié le plus souvent en défaveur des femmes, est véhiculé dans le langage et les discours, notamment par le biais de représentations et de stéréotypes, mais aussi dans les attitudes et les actes.

**/ Discrimination :** Traitement défavorable, subi par un individu, lié à une de ses caractéristiques sociales ou personnelles et en opposition à la législation et aux valeurs de la société.

**/ Stéréotype de sexe :** Représentations schématiques et globalisantes qui attribuent des caractéristiques supposées « naturelles » aux filles/femmes, aux garçons/hommes.

Plusieurs manuels proposent également une définition du féminisme, qui est tantôt un « mouvement », un « ensemble d'idées », un « mouvement militant », un « mouvement social » ; il « améliore la place des femmes dans la société », « égalise leur statut avec celui des hommes », ou cherche « l'égalité des droits ». Ces définitions sont globalement satisfaisantes. Nous pouvons les synthétiser à travers la définition suivante :

**/ Féminisme :** Mouvement politique, social et philosophique visant à ce que femmes et hommes disposent des mêmes droits et libertés dans la sphère publique et privée.

**Les manuels ont globalement bien intégré le traitement des inégalités entre les femmes et les hommes dans les pages consacrées aux discriminations.** Le traitement des discriminations liées au sexe est abordé principalement à travers la sphère professionnelle. Celle-ci est bien traitée dans la plupart des ouvrages, notamment parce qu'elle est un passage obligé des programmes. Lorsqu'il s'agit de parler de discrimination à l'embauche, beaucoup de manuels évoquent le sexisme ainsi que le racisme<sup>48</sup>. Mais tout en montrant les difficultés que les femmes peuvent rencontrer à l'embauche, certains manuels, par des maladresses, continuent de transmettre des représentations ambiguës voire sexistes des femmes au travail. On retrouve ainsi une campagne contre les inégalités illustrée par une paire de jambes féminines perchées sur des talons hauts, dans une robe à froufrous, jouant au foot<sup>49</sup>, convoquant ainsi des représentations très stéréotypées des caractéristiques dites féminines. En outre, alors même que les métiers sont mixtes, les noms sont rarement féminins ou mixtes. Les seules exceptions concernent les métiers du soin et de l'éducation (une assistante maternelle, une infirmière, une documentaliste) tandis que quelques autres professions (ouvrières ou cheffes d'établissement), représentées par des femmes sur les images, restent énoncées au masculin dans les légendes. Dans un autre manuel<sup>50</sup>, un exercice propose d'analyser le CV d'une femme. S'il est positif de montrer une mère célibataire qualifiée cherchant un emploi, car ces personnages sont peu représentés dans la sphère professionnelle, l'exercice pourrait interroger le fait de mettre une photo sur un CV et de mentionner la situation maritale de la personne qui peuvent entraîner des discriminations à l'embauche.

À la lumière de ces exemples et des définitions proposées, il est important de faire comprendre que lutter contre les stéréotypes, notamment dans la sphère professionnelle, est une condition nécessaire (mais non suffisante) de la prévention des discriminations.

—  
48

Et parfois, sans le nommer ainsi, le validisme.

—  
49

A. Couderc (dir.), *Histoire-Géographie, Enseignement moral et civique, 2<sup>de</sup> Bac Pro*, Foucher, 2016

—  
50

F. Chaumard (dir.), *Histoire-Géographie, Enseignement moral et civique 5<sup>e</sup>*, Belin, 2016.

**CERTAINS MANUELS, PAR DES MALADRESSES, CONTINUENT DE TRANSMETTRE DES REPRÉSENTATIONS AMBIGUËS VOIRE SEXISTES DES FEMMES AU TRAVAIL.**

51

F. Chaumard (dir.),  
*Histoire-Géographie,  
Enseignement moral  
et civique 5<sup>e</sup>*, Belin,  
2016.

52

A. Ployé (dir.),  
*Histoire-Géographie,  
Enseignement  
moral et civique 5<sup>e</sup>*,  
Magnard, 2016.

## UN TRAITEMENT INÉGAL DU HARCÈLEMENT SCOLAIRE ET QUASI-INEXISTANT DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Le harcèlement est une problématique nouvelle dans les manuels scolaires. Nous nous sommes intéressés à la manière dont ces phénomènes sont évoqués. En premier lieu, on remarque que le harcèlement n'est parfois pas identifié comme tel dans certains manuels. Ainsi, l'un d'eux<sup>52</sup> met en scène une classe où il est écrit sur le mur «*Faustine la grosse nulle*». Tandis que Faustine pleure en classe en pensant que tout le monde va se moquer et qu'une autre camarade s'énerve car elle aura une heure de colle comme les autres élèves, sans n'avoir rien fait, la professeure n'a en tête que «*l'énergie et l'argent public gâchés pour une idiotie*». La situation n'est pas caractérisée clairement, dans une double-page consacrée au thème

**Dernier point très positif, les parties consacrées à l'égalité au sens large intègrent globalement la question de l'égalité entre les femmes et les hommes** et/ou mettent en scène des femmes engagées pour l'égalité, comme Rosa Parks. Par exemple, une double-page plutôt historique sur l'égalité au collège<sup>51</sup> propose de réfléchir sur la mixité et sur les matières différentes qui étaient proposées auparavant aux filles et aux garçons. Pour aller plus loin, il s'agira pour les manuels, de rendre compte de l'enchevêtrement des discriminations et des discriminations multicritères.

«*Des règles pour vivre ensemble*». D'autres manuels proposent des mises en situation réalistes et donnent des numéros de téléphone utiles. Par exemple, un dossier<sup>53</sup> propose deux exemples de situations : un garçon est victime de *happy-slapping* (maltraitance physique filmée et diffusée) et une fille de messages menaçants, insultants et de chantages. Un texte de loi est joint, expliquant précisément que seul-e l'auteur-e est responsable du harcèlement et que les témoins qui n'auraient pas agi sont co-responsables. On retrouve également un encadré «*Que faire en cas de cyberharcèlement ?*». On regrette cependant que les violences sexistes en ligne ou en classe, ne soient pas spécifiquement évoquées, bien qu'elles apparaissent en filigrane. Par exemple, on trouve au détour d'une page sur la liberté d'expression en ligne, un article<sup>54</sup> sur le cyber-harcèlement d'une jeune fille qui donne la parole à l'agresseur : «*comme Laure avait une sale réputation au lycée Rascol, j'ai décidé de lui donner une bonne leçon*», sans que la dimension sexiste ne soit explicitée.

Autre exemple, dans un exercice type bac<sup>55</sup>, une affiche de l'UNICEF met en scène une situation de harcèlement qui oppose quatre jeunes filles à une autre. Dans un vestiaire, trois agresseuses prennent la victime, recroquevillée, en photo, tandis qu'une quatrième jeune fille regarde. Il est intéressant de souligner que les trois agresseuses sont dans l'exacte même position ; avec la témoin, elles sont toutes de jeunes filles fines au physique correspondant aux normes physiques dominantes, contrairement à la victime, une jeune fille plus ronde qui tente, à l'écart, de se cacher de ses bras. Ces caractéristiques montrent clairement la division en deux groupes : les dominantes, et la victime, mise à l'écart à cause de sa différence (ici physique) vis-à-vis des premières. Cette mise en scène claire montre bien quelle dynamique est en jeu dans les relations entre personnes harcelées, harceleurs et harceleuses, et témoins, et dans quel cadre elle s'inscrit : celui d'une société productrice de normes dont on ne peut s'écarter sans craindre un retour de bâton. Mais là encore, il n'est pas fait mention explicitement de cette dimension sexiste.

53

É. Aujas et alii,  
*Histoire-Géographie,  
Enseignement moral  
et civique, 1<sup>er</sup> Bac  
Pro*, Hachette, 2016.

54

A. Ployé (dir.),  
*Histoire-Géographie,  
Enseignement  
moral et civique 4<sup>e</sup>*,  
Magnard, 2016.

55

É. Aujas et alii,  
*Histoire-Géographie,  
Enseignement moral  
et civique, 1<sup>er</sup> Bac  
Pro*, Hachette, 2016.

56

A. Couderc (dir.),  
*Histoire-Géographie,  
 Enseignement moral  
 et civique, 2<sup>nd</sup>e Bac  
 Pro*, Foucher, 2016.

En outre, du point de vue de la prévention, on note que les conseils prodigués se concentrent davantage sur les victimes et moins sur les agresseurs et agresseuses, ce qui tend à les déresponsabiliser : la victime doit se protéger, utiliser des pseudos, ne pas prendre de photo compromettante d'elle, désactiver la géolocalisation. Il faut davantage mettre l'accent sur une éducation à un usage responsable des outils numériques.

Plus globalement, on constate que les manuels abordent peu la question des violences faites aux femmes. C'est le cas d'un seul manuel<sup>56</sup> et ce dès l'introduction : Marianne arrête la main d'une ombre masculine qui s'apprête à frapper une femme, illustrant la loi contre les violences faites aux femmes. Cette image est choisie pour illustrer la partie sur « *La personne et l'État de droit* ».

**Les droits des femmes, le sexisme, les discriminations, occupent une place importante dans les manuels étudiés, conformément aux préconisations des programmes. Les définitions proposées gagneraient à mettre davantage l'accent sur les aspects structurels de ces notions mais globalement les inégalités entre les femmes et les hommes et les discriminations fondées sur le sexe sont traitées de manière très satisfaisante, à l'aide de documents et de questionnements intéressants.**

# CONCLUSION

« *Enseigner les principes et les valeurs nécessaires à la vie commune dans une société démocratique* », promouvoir « *une école à la fois exigeante et bienveillante qui favorise l'estime de soi et la confiance en soi des élèves* », qui « *veille à éviter toute discrimination et toute dévalorisation entre élèves* », afin de faire ressentir à toutes et à tous « *l'appartenance au destin commun de l'humanité* » : ce sont les missions du nouvel Enseignement Moral et Civique. Les manuels de cette nouvelle matière participent de manière incomplète mais réelle, à la réalisation de ces missions.

Réelle car les parties consacrées aux inégalités entre les femmes et les hommes, aux discriminations fondées sur le sexe sont satisfaisantes, claires, variées, invitant à l'action, au débat. Incomplète car femmes et hommes y sont représenté-e-s de façon déséquilibrée. Les représentations présentes dans ces manuels, semblent véhiculer l'idée que les filles et les garçons sont égaux en capacités, droits et valeur, mais sont réduit-e-s à des rôles restreints quant à leur place dans la Cité. Dans ces ouvrages, les femmes ne sont pas des citoyennes à égalité avec les hommes.

Il est important, en lien avec les analyses énoncées dans cette étude, de veiller à représenter de façon équilibrée des femmes et des hommes de tous âges, sur tous types de document et sur chaque double page. Les représentations doivent aussi être variées : on doit pouvoir trouver des hommes dans des rôles d'aidants et des femmes en situation de pouvoir ou prenant des initiatives. À cet égard, la parité étant désormais la règle en politique : elle devrait s'appliquer aussi dans les manuels d'EMC en présentant femmes et hommes politiques. Les concepteurs-trices de manuels devraient également veiller à ne pas proposer des énoncés uniquement au masculin et à valoriser de manière équivalente les auteurs et autrices de documents.

Les manuels d'Enseignement Moral et Civique sont donc sur la bonne voie, puisque l'égalité femmes-hommes est enseignée de manière satisfaisante dans les chapitres dédiés. Mais ils peuvent encore mieux faire, en transmettant l'égalité de manière plus transversale, via une représentation plus équilibrée des femmes et des hommes.



# CORPUS

## ÉDITIONS BELIN



F. Chaumard (dir.), *Histoire-Géographie, Enseignement moral et civique 5e*, Belin, septembre 2016



F. Chaumard (dir.), *Histoire-Géographie, Enseignement moral et civique 4e*, Belin, septembre 2016



F. Chaumard (dir.), *Histoire-Géographie, Enseignement moral et civique 3e*, Belin, septembre 2016

## ÉDITIONS BORDAS



F. Bélis (dir.), *Histoire-Géographie, Enseignement moral et civique 5e*, Bordas, avril 2016

## ÉDITIONS DELAGRAVE-CASTEILLA



D. Brunold-Jouannet (dir.), *Histoire-Géographie, Enseignement moral et civique, 2e Bac Pro*, Delagrave, mars 2016



D. Brunold-Jouannet (dir.), *Histoire-Géographie, Enseignement moral et civique, 1e Bac Pro*, Delagrave, avril 2016



D. Brunold-Jouannet (dir.), *Histoire-Géographie, Enseignement moral et civique, 1e Bac Pro*, Delagrave, mars 2016

Quand ces précisions sont disponibles, les auteurs crédités sont ceux de la partie EMC.

## ÉDITIONS FOUCHER



A. Couderc (dir.), *Histoire-Géographie, Enseignement moral et civique, 2e Bac Pro*, Foucher, octobre 2016



A. Couderc (dir.), *Histoire-Géographie, Enseignement moral et civique, 1e Bac Pro*, Foucher, avril 2016



A. Couderc (dir.), *Histoire-Géographie, Enseignement moral et civique, 1e Bac Pro*, Foucher, avril 2016

## ÉDITIONS HACHETTE



N. Plaza (dir.), *Histoire-Géographie, EMC 5e*, Hachette, avril 2016



N. Plaza (dir.), *Histoire-Géographie, EMC 4e*, Hachette, août 2016



N. Plaza (dir.), *Histoire-Géographie, EMC 3e*, Hachette, août 2016



É. Aujas, G. Chatelet, M. Corlin, A. Criard, T. Falconnet, D. Poques-Fournier, A. Prost, J. Segaud, *Histoire-Géographie, Enseignement moral et civique, 1e Bac Pro*, Hachette, mars 2016



É. Aujas, G. Chatelet, M. Corlin, A. Criard, T. Falconnet, D. Poques-Fournier, A. Prost, J. Segaud, *Histoire-Géographie, Enseignement moral et civique, 1e Bac Pro*, Hachette, mars 2016

## ÉDITIONS HATIER



J. Hubac (dir.), *Histoire-Géographie, EMC 5e*, Hatier, avril 2016



J. Hubac (dir.), *Histoire-Géographie, EMC 4e*, Hatier, juillet 2016



J. Hubac (dir.), *Histoire-Géographie, EMC 3e*, Hatier, août 2016

## ÉDITIONS MAGNARD



A. Ployé (dir.), *Histoire-Géographie, Enseignement moral et civique 5e*, Magnard, avril 2016



A. Ployé (dir.), *Histoire-Géographie, Enseignement moral et civique 4e*, Magnard, avril 2016



A. Ployé (dir.), *Histoire-Géographie, Enseignement moral et civique 3e*, Magnard, avril 2016

## ÉDITIONS NATHAN



A.-M. Hazard-Tourillon & A. Heyman-Doat (dir.), *Histoire-Géographie, EMC 5e*, Nathan, avril 2016



A.-M. Hazard-Tourillon & A. Heyman-Doat (dir.), *Histoire-Géographie, EMC 4e*, Nathan, avril 2016



A.-M. Hazard-Tourillon & A. Heyman-Doat (dir.), *Histoire-Géographie, EMC 3e*, Nathan, juillet 2016



J.-L. Carnat (dir.), *Histoire et Géographie, EMC, 1e STI2D-STL-STD2A*, Nathan, avril 2016

# BIBLIOGRAPHIE

## MÉTHODOLOGIE

/ C. Brugeilles, S. Cromer, *Comment promouvoir l'égalité entre les sexes par les manuels scolaires ?*, Guide méthodologique à l'attention des acteurs et actrices de la chaîne du manuel scolaire, Paris, UNESCO, 2008

/ C. Brugeilles, S. Cromer, *Analyser les représentations du masculin et du féminin dans les manuels scolaires*, Paris, Les collections du CEPED, 2005

/ R. Courtaud, « *Lutter contre les stéréotypes sexistes dans les manuels scolaires : faire de l'école un creuset de l'égalité* », Rapport d'information n° 645 (2013-2014) du 19 juin 2014, Sénat, Paris, 2014

/ Direction de l'Égalité des chances Fédération Wallonie-Bruxelles, *Sexes et Manuels*, Bruxelles, 2012

/ P. Tisserant, A.-L. Wagner (dir.), *Place des stéréotypes et discriminations dans les manuels scolaires*, Rapport pour la HALDE, mars 2008

## BIBLIOGRAPHIE

## THÉMATIQUES

/ Centre Hubertine Auclert, « *Faire des manuels scolaires des outils de l'égalité entre les femmes et les hommes* », Guide pratique, Paris, Novembre 2014.

/ Centre Hubertine Auclert, *Actes du Colloque Manuels scolaires, genre et égalité*, Paris, Novembre 2014.

/ Centre Hubertine Auclert, *Manuels de lecture du CP: Et si n'apprenait l'égalité? Étude des représentations sexuées et sexistes dans les manuels de lecture du CP*, Paris, 2015

/ Centre Hubertine Auclert, *La représentation des femmes dans les manuels scolaires de Français. Les manuels scolaires de Français se conjuguent au masculin*, Paris, 2013

/ Centre Hubertine Auclert, *Égalité femmes-hommes dans les manuels de Mathématiques, une équation irrésolue? Les représentations sexuées dans les manuels de mathématiques de Terminale*, Paris, 2012.

/ Centre Hubertine Auclert, *Histoire et égalité femmes-hommes: peut mieux faire! La représentation des femmes dans les manuels d'histoire de seconde et de CAP*, Paris, 2011.

/ Programmes d'enseignement moral et civique: *Bulletin officiel de l'éducation nationale*, Bulletin officiel spécial n°6 du 25 juin 2015

**Voir sur le site éducol,**  
[eduscol.education.fr/cid92403/l-emc-principes-et-objectifs.html](http://eduscol.education.fr/cid92403/l-emc-principes-et-objectifs.html)

# ANNEXES

## ANNEXES

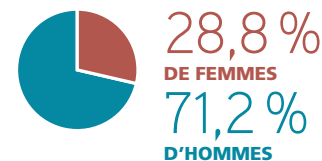
### Répartition des personnages dont on connaît le sexe



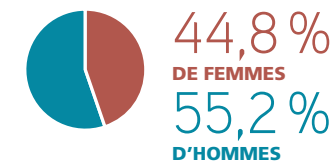
Les mentions au masculin dit « neutre » et les mentions de sexe indéterminé ont été retirées.

### Répartition des sexes selon l'âge des personnages

#### ADULTES



#### ENFANTS



Les mentions au masculin dit « neutre » et les mentions de sexe indéterminé ont été retirées.

### Répartition activités

DOMAINE D'ACTION	FEMMES	HOMMES
<b>POLITIQUE</b>	<b>15,2 %</b>	84,8 %
<b>DROIT</b>	<b>22,3 %</b>	77,7 %
<b>MÉDIAS</b>	<b>31,5 %</b>	68,5 %
<b>MAINTIEN DE L'ORDRE</b>	<b>13,1 %</b>	86,9 %
<b>SCOLAIRE</b>	<b>25,9 %</b>	74,1 %
ARTS ET LETTRES	18,9 %	81,1 %
ÉCONOMIE	18,8 %	81,2 %
RELIGION	15,6 %	84,4 %
ENVIRONNEMENT & SANTÉ	36,9 %	63,1 %
SCIENCES & SAVOIRS	22,1 %	77,9 %
TÂCHES MÉNAGÈRES	59,4 %	40,6 %
TRAVAUX MANUELS	17,3 %	82,7 %
LUDIQUE	32,1 %	67,9 %
SPORT	15,5 %	84,5 %
SANS SPÉCIALITÉ	15,4 %	84,6 %
<b>TOUS</b>	<b>20,4 %</b>	<b>79,6 %</b>

Les mentions de sexe indéterminé ont été retirées



## Sphères d'activité

SPHÈRE  
DOMESTIQUE

39,1 %  
DE FEMMES  
60,9 %  
D'HOMMES

SPHÈRE  
PROFESSIONNELLE

19,1 %  
DE FEMMES  
80,9 %  
D'HOMMES

SPHÈRE  
CIVIQUE

16,8 %  
DE FEMMES  
83,2 %  
D'HOMMES

## Liste des femmes relevant du domaine politique les plus citées

FEMMES POLITIQUES	NOMBRE D'OCCURENCES
MALALA YOUSAFZAI	7
GENEVIÈVE DE GAULLE-ANTHONIOZ	6
MARINE LE PEN	6
SIMONE VEIL	6
HUBERTINE AUCLERT	5
ROSA PARKS	5
JEANNE D'ARC	4
CHRISTIANE TAUBIRA	4
NAJAT VALLAUD-BELKACEM	4
NATHALIE ARTHAUD	3
AUNG SAN SUU KYI	3
ANGELA MERKEL	3
EVA JOLY	3
BÉRÉNICE JOND	3



[www.centre-hubertine-auclert.fr](http://www.centre-hubertine-auclert.fr)

*Le Centre Hubertine Auclert contribue avec l'ensemble de ses membres, à la lutte contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe et le genre et promeut l'égalité femmes-hommes.*

*Ses missions se déclinent en quatre pôles :*

*/ Construire une plateforme régionale de ressources et d'échanges sur l'égalité femmes-hommes : « l'égalithèque ».*

*/ Renforcer le réseau des acteurs et actrices franciliennes de l'égalité femmes-hommes à travers des accompagnements individuels, l'organisation de cadres d'échanges collectifs et de formations.*

*/ Promouvoir l'éducation à l'égalité, notamment via la réalisation d'études et d'analyses des représentations sexuées et sexistes dans les outils éducatifs.*

*/ Lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes, avec l'Observatoire régional des violences faites aux femmes intégré au Centre Hubertine Auclert.*

Avec le soutien de :

